

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 36

Artikel: Le paupérisme et la charité dans le canton de Vaud
Autor: M., Alex
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181950>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 20 centimes. — Cette valeur peut être envoyée en timbre-poste.

Le Paupérisme et la Charité dans le canton de Vaud.

La nature des dépenses publiques d'un peuple est un indice certain du développement auquel il est arrivé, et, sous ce rapport, les républiques suisses ne peuvent que se féliciter de l'emploi de leurs finances quand elles les comparent avec celles des grandes puissances qui l'entourent, où les dépenses militaires surtout, puis celles pour leurs souverains, leurs grands dignitaires et leurs hauts fonctionnaires, absorbent la meilleure partie de leurs budgets.

De même que sa grande sœur, l'Union américaine, la Suisse place en première ligne le soulagement des pauvres et l'instruction publique.

Dans le canton de Vaud, par exemple, d'après les recherches qui viennent d'être faites sur le paupérisme, on compte 9,000 personnes, adultes ou vieillards, assistées régulièrement, pour une population de 230,000 âmes. Leur répartition dans les districts donne des résultats assez singuliers par le contraste qu'elle présente avec la richesse présumée de la contrée. C'est ainsi que Lavaux en compte 800 ; Echallens, 700 ; Moudon, le Pays d'En-haut, Oron, Orbe, Yverdon, Cossonay, 600 environ chacun, Lausanne, Grandson, 500 ; Aigle, Payerne, 400 à 450 ; Morges, Vevey, La Vallée, Aubonne, 300 à 350 ; Nyon, Rolle, Avenches, de 150 à 250.

Les secours qui leur sont distribués se montent à 1,170,000 francs, dont 182,000, près du 15 pour cent, sont fournis par l'Etat et ses divers établissements, le surplus par les communes.

Ces secours s'élevaient, en 1834, à 500,000 francs ; ils ont donc plus que doublé en trente-six ans.

A cette date, on comptait dans le canton 18,900 assistés, dont le tiers ne recevait que des secours casuels. Il en résulte que le nombre des pauvres tend à diminuer.

Les 62 établissements privés qui existaient alors, et dont le tiers ne possédait aucun capital, n'ayant d'autres ressources que des dons, des legs ou des collectes, distribuaient annuellement près de 80,000 francs. Les nombreux établissements créés depuis lors : l'Asile des aveugles et celui pour les enfants malades, à Lausanne ; la Société pour les

ouvriers malades et l'hospice du Samaritain, à Vevey ; l'Asile pour les vieillards, à Yverdon ; l'hospice de Saint-Loup et les diverses infirmeries disséminées dans le canton, permettent de tripler aujourd'hui ce chiffre et de le porter à plus de 240,000 francs.

Pour terminer, mentionnons l'institution nouvelle, et si prospère, des Sociétés de secours mutuels, qui formait déjà, en 1866, trente-cinq sections, avec plus de 5,000 membres.

ALEX. M.

Une joyeuse escapade.

Nous étions dix. Notre course était improvisée, ce qui est, le plus souvent, une condition de réussite ; le temps était superbe, les gourdes pleines, les esprits bien disposés. Nous avions donc en mains tous les éléments d'une charmante partie de plaisir. Il y avait cependant à l'horizon un point noir, but de notre voyage.

Le train file, le paysage se déroule rapidement devant nous ; le soleil du matin élève doucement au-dessus de la crête des monts ses gerbes de feu, qui font étoiler dans les gazons et sur les arbres des millions de gouttes de rosée. L'air est pur et frais, et nos cœurs sont légers. Mais bientôt la belle nappe du Léman disparaît, le tunnel de la Cornallaz engloutit notre véhicule, comme un boa engloutit sa proie, et les noires collines du Jorat limitent notre horizon. — C'est à la sortie de ce tunnel, qu'à l'inauguration du chemin de fer d'Oron, M. Eytel s'écria d'une voix émue, en se tournant vers les étrangers invités à la fête : « Messieurs, je vous présente le canton de Vaud ! » Le contraste est en effet si frappant que nous comprenons l'enthousiasme de notre député, en quittant cette voie souterraine pour assister à l'un des plus beaux spectacles que la nature puisse offrir aux touristes qui visitent notre pays.

Vauderens nous annonce le canton de Fribourg ; et là, comme dérivatif à l'impression qu'on éprouve en mettant le pied sur le sol fribourgeois, terre classique des curés et des madones, nous prenons au buffet, malgré l'heure matinale, un bon verre de vin pour arroser un œuf cuit dur, prélevé sur nos petites provisions de voyage.

Tous les visages sont souriants ; le train poursuit sa marche, et, au bout de quelques instants, la vieille tour de Romont, hantée par des centaines de corneilles, nous salue au passage.